

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES SOURCES
MUNICIPALITÉ DE HAM-SUD**

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil municipal, tenue le 6^e jour du mois de **janvier** de l'an **2020**, à **20 h**, au bureau municipal, situé au 9, chemin Gosford Sud, à Ham-Sud, à laquelle sont présents :

Présences :

- M. Serge Bernier, maire
- Mme Diane Audit Goddard, conseillère
- Mme Marilène Poirier, conseillère
- M. Danny Fontaine, conseiller
- M. Luc St-Laurent, conseiller et maire suppléant
- M. Jean Laurier, conseiller
- M. Stéphane Roux, conseiller

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Serge Bernier, maire, constate le quorum à **20 h 00** et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Mme Marie-Pier Dupuis, directrice générale et secrétaire-trésorière est également présente et agira à titre de secrétaire d'assemblée.

20200107-01

1.1 Adoption de l'ordre du jour

***Il est proposé par Diane Audit Goddard
Et unanimement résolu***

QUE l'ordre du jour déposé par la directrice générale et secrétaire-trésorière soit adopté en laissant le point « Varia » ouvert et en ajoutant le point suivant :

8.4 Projet de loi 48 – Fiscalité agricole

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

20200107-01 1.1 Adoption de l'ordre du jour

20200107-02 1.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 décembre 2019

20200107-03 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 2 décembre 2019

2 INVITÉ OU INFORMATION DU MAIRE ET DES CONSEILLERS

3 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCES

20200107-04 3.1 Utilisation du pouvoir de dépenser de la directrice générale

20200107-05 3.2 Dépenses faisant suite à la séance du 2 décembre 2019

20200107-06 3.3 Compte à payer – décembre 2019

20200107-07 3.4 Salaires payés de la Municipalité – décembre 2019

3.5 Dépôt de la situation budgétaire et des prêts à jour - décembre 2019

20200107-08 3.6 Budget 2020 – FADOQ Les Montagnards de Ham-Sud

4 LÉGISLATION

20200107-09 4.1 Règlement 2019-07 fixant les taux des taxes et des tarifs pour l'exercice 2020 et les conditions de perception

5 SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 6. TRANSPORT ET VOIRIE
- 7. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT
 - 20200107-10 7.1 Appui financier - Centraide
 - 20200107-11 7.2 Appui financier – Fondation du CHUS
- 8. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
 - 8.1 Dépôt de la liste des permis émis et du rapport mensuel de l'inspecteur–décembre 2019
 - 20200107-12 8.2 Adhésion COMBEQ - inspecteur
 - 20200107-13 8.3 Renouvellement APOM - inspecteur
 - 20200107-14 8.4 Projet de loi 48 – Fiscalité agricole
- 9. LOISIRS ET CULTURE
- 10. RESSOURCES HUMAINES
- 11. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS
- 12. CORRESPONDANCE
 - 12.1 Copie de la correspondance
- 13. VARIA
- 20200107-15 14 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE

20200107-02 1.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 décembre 2019

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris individuellement connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 décembre 2019 et qu'ils renoncent à la lecture publique du procès-verbal;

***Il est proposé par Stéphane Roux
Et unanimement résolu***

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 décembre 2019 soit adopté tel que déposé par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

ADOPTÉE

20200107-03 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 2 décembre 2019

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris individuellement connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 2 décembre 2019 et qu'ils renoncent à la lecture publique du procès-verbal;

***Il est proposé par Marilène Poirier
Et unanimement résolu***

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 2 décembre 2019 soit adopté tel que déposé par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

ADOPTÉE

2 INVITÉ OU INFORMATION DU MAIRE ET DES CONSEILLERS

Le maire transmet diverses informations aux membres du conseil.

3 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCES

20200107-04 3.1 Utilisation du pouvoir de dépenser de la directrice générale

*Il est proposé par Diane Audit Goddard
Et unanimement résolu*

D'accepter la liste des dépenses autorisées au 7 janvier 2020 d'une somme de **62 669,87 \$** dans le cadre du pouvoir de dépenser délégué à la directrice générale.

ADOPTÉE

20200107-05 3.2 Dépenses faisant suite à la séance du 2 décembre 2019

*Il est proposé par Jean Laurier
Et unanimement résolu*

D'accepter la liste des chèques d'une somme de **11 157,38 \$** faisant suite à la séance ordinaire du 2 décembre 2019.

ADOPTÉE

20200107-06 3.3 Compte à payer – décembre 2019

*Il est proposé par Luc St-Laurent
Et unanimement résolu*

D'accepter la liste des chèques à émettre au 7 janvier 2020 d'une somme de **65 106,62 \$** pour le paiement des différents fournisseurs.

No	Fournisseur	Montant
1	CARREFOUR JEUNESSE EMPLOI	500,00 \$
2	CENTRE AGRICOLE EXPERT	827,42 \$
3	Conseil sport loisir de l'Estrie	100,00 \$
4	FADOQ - LES MONTAGNARDS DE HAM-SUD	756,19 \$
5	INFOTECH DEVELOPPEMENT	272,49 \$
6	JN DENIS INC	15 747,53 \$
7	MÉGABURO - DRUMMONDVILLE	111,78 \$
8	MRC DES SOURCES	30 315,60 \$
9	NOVO SST	653,01 \$
10	PELLETIER & PICARD INC.	367,64 \$
11	PHILIPPE GOSSELIN & ASS. Ltée	9 623,47 \$
12	QUEBEC MUNICIPAL	167,47 \$
13	RABAIS CAMPUS	57,43 \$
14	REGIE INTERMUNICIPALE DES HAMEAUX	1 788,63 \$

15	STAPLES AVANTAGE AFFAIRES	104,12 \$
16	TRANSPORT EXCAVATION M. COUTURE INC	114,98 \$
17	Virage Multimédia	334,58 \$
18	VISA	30,88 \$
19	WURTH CANADA LIMITED	23,51 \$
20	Technologie CD Ware	643,01 \$
21	Consultant GTE	551,64 \$
22	Mécanique ATD	1 921,35 \$
23	Visa	93,89 \$
24		<u>65 106,62\$</u>

ADOPTÉE

20200107-07

3.4 Salaires payés de la Municipalité – décembre 2019

*Il est proposé par Danny Fontaine
Et unanimement résolu*

D'accepter la liste des chèques de paie au montant de **15 135,21 \$** émis du 3 décembre 2019 au 7 janvier 2020.

ADOPTÉE

3.5 Dépôt de la situation budgétaire et des prêts à jour - décembre 2019

La directrice générale dépose aux membres du conseil la situation budgétaire et des prêts à jour de la Municipalité au 31 décembre 2019.

La directrice générale dépose aux membres du conseil le détail des activités d'investissement pour l'année 2019.

20200107-08

3.6 Budget 2020 – FADOQ Les Montagnards de Ham-Sud

*Il est proposé par Jean Laurier
Et unanimement résolu*

QUE la Municipalité renouvelle l'appui financier d'un montant de 700 \$ pour l'année 2020;

QUE suite au dépôt d'une demande de paiement au montant de 1 174,17 \$, le paiement excédentaire de 369,05 \$ soit accepté en tenant compte du résiduel d'un montant de 105,12 \$ se retrouvant au poste revenu reporté – FADOQ.

ADOPTÉE

4 LÉGISLATION

20200107-09

4.1 Règlement 2019-07 fixant les taux des taxes et des tarifs pour l'exercice 2020 et les conditions de perception

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Ham-Sud a adopté son budget pour l'année 2019 qui prévoit des revenus égaux aux dépenses qui y figurent;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 205 de la loi sur la fiscalité municipale, une municipalité locale peut, par règlement, assujettir au paiement d'une compensation pour services municipaux, les propriétaires d'un immeuble aux paragraphes 5, 8 et 10 de l'article 204 de cette même loi.

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 244.1 de la loi sur la fiscalité municipale, une municipalité locale peut, par règlement, imposer un tarif pour financer les services qu'elle offre;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion du règlement a été dûment donné par la conseillère Diane Audit Goddard lors de la séance ordinaire du 2 décembre 2019 et qu'un projet de règlement a été déposé lors de cette même séance;

***Il est proposé par Marilène Poirier
Et unanimement résolu***

QUE le règlement 2019-07 fixant les taux des taxes et des tarifs pour l'exercice 2020 et les conditions de perception soit adopté.

ADOPTÉE

5 SÉCURITÉ PUBLIQUE

Aucun dossier

6. TRANSPORT ET VOIRIE

Aucun dossier

7 HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

20200107-10

7.1 Appui financier - Centraide

***Il est proposé par Jean Laurier
Et unanimement résolu***

D'appuyer financièrement l'organisme Centraide pour un montant de 100 \$

ADOPTÉE

20200107-11

7.2 Appui financier – Fondation du CHUS

***Il est proposé par Luc St-Laurent
Et unanimement résolu***

D'appuyer financièrement la Fondation du CHUS pour un montant de 100 \$

ADOPTÉE

8 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

8.1 Dépôt de la liste des permis émis et du rapport mensuel de l'inspecteur-décembre 2019

La directrice générale dépose le rapport faisant état des permis émis ainsi que des dossiers traités pour le mois de décembre 2019 préparé par l'inspecteur en bâtiment, environnement et en voirie.

20200107-12

8.2 Adhésion COMBEQ - inspecteur

*Il est proposé par Diane Audit Goddard
Et unanimement résolu*

D'inscrire Monsieur Frédérick Bernier à l'Association de la COMBEQ pour un montant de 380 \$.

QUE la Municipalité du Canton de Saint-Camille assume 1/3 de la facture tel que convenu.

ADOPTÉE

20200107-13

8.3 Renouvellement APOM - inspecteur

*Il est proposé par Stéphane Roux
Et unanimement résolu*

DE renouveler l'adhésion de Frédérick Bernier à l'APOM pour l'année 2020.

ADOPTÉE

20200107-14

8.4 Projet de loi 48 – Fiscalité agricole

CONSIDÉRANT le dépôt à l'Assemblée nationale, le 5 novembre 2019, du projet de loi n° 48, *Loi visant principalement à contrôler le coût de la taxe foncière agricole et à simplifier l'accès au crédit de taxes foncières agricoles;*

CONSIDÉRANT QUE le projet de loi aurait pour effet de plafonner l'évaluation foncière agricole;

CONSIDÉRANT QUE le projet aurait un impact direct important sur les finances des municipalités;

CONSIDÉRANT QUE le projet de loi représenterait une atteinte à l'autonomie municipale;

CONSIDÉRANT QUE le projet de loi induirait une iniquité entre les contribuables municipaux;

CONSIDÉRANT QUE pour récupérer les revenus fiscaux perdus, les municipalités devraient taxer davantage les autres classes de contribuables;

CONSIDÉRANT QUE le projet de loi favorisera les intégrateurs et donc le modèle d'agriculture industrielle;

CONSIDÉRANT QUE le projet de loi pourrait, à terme, contribuer à la dévitalisation des communautés agricoles et donc affecter l'occupation du territoire au Québec;

CONSIDÉRANT QUE ce projet de loi ne favorisera pas le développement des activités agricoles, un des fondements de la vitalité économique des régions du Québec;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec devrait adopter des politiques favorisant l'occupation du territoire plutôt que des réformes mal avisées qui affecteront le développement des régions;

***Il est proposé par Luc St-Laurent
Et unanimement résolu***

QUE la municipalité de Ham-Sud:

- **EXPRIME** son désaccord avec le projet de loi n° 48 dans sa forme actuelle;
- **DEMANDE** au gouvernement d'entendre le message des municipalités du Québec et de s'engager plutôt dans une démarche commune avec les municipalités pour trouver une solution durable au problème de la fiscalité agricole.

ADOPTÉE

9 LOISIRS ET CULTURE

Aucun dossier

10 RESSOURCES HUMAINES

Aucun dossier

11 PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Aucune question

12 CORRESPONDANCE

12.1 Copie de la correspondance

La directrice générale et secrétaire-trésorière remet une copie de la correspondance aux élus municipaux.

13 VARIA

Aucun dossier

20200107-15

14 LEVÉE DE LA SÉANCE

*Il est proposé par Jean Laurier
Et unanimement résolu*

QUE la présente séance soit levée à **20 h 12.**

ADOPTÉE

Serge Bernier
Maire

Marie-Pier Dupuis
**Directrice générale et secrétaire-
trésorière**

Je, Serge Bernier, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Serge Bernier
Maire